



EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS
VB et XA, B, C.

Rédaction et Administration :
46, rue de Londres, 75008 Paris
Tél. : 16 (1) 45 22 61 32 (poste 24)



UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire n° 786-D-73

Compte Chèque Postal : Amicale VB-XABC : 4841-48 D Paris.

La Paix

L'Organisation des Nations Unies a décidé que 1986 serait l'année de la Paix, entendant par là, non pas que la guerre ne sévirait nulle part — elle n'a ni le pouvoir, ni les moyens, ni peut-être la volonté d'y parer (150 guerres et 30 millions de victimes depuis 1945) — mais que des efforts exceptionnels seront faits pour régler les conflits en cours et pour inciter les parties en présence, en commençant par les grandes puissances, à préférer le dialogue à la confrontation — cedant arma virgatae. Heureuse initiative, généreuse démarche !

« Ils briseront leurs épées pour en faire des serpes et leurs lances pour en faire des serpes. Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre et l'on n'apprendra plus la guerre ».

Ce discours de l'écriture habilement tronqué par de naïfs et généreux utopistes — il en est de plus intéressés encore — continue ainsi : « Où et quand cela arrivera-t-il ? — Sur la montagne où sera fondée la maison de l'Eternel, dans la suite des temps », allusion à un temps eschatologique, un temps à venir qui n'est pas celui de l'Histoire où l'homme accomplit son destin de liberté et de responsabilité, où la paix ne peut résulter que d'une sagesse raisonnée, lucide et courageuse.

Mais cette sagesse même, comment y croire quand on sait les monstrueuses réserves d'agressivité que l'espèce recèle, quand on connaît les feux et les maîtres par l'homme servis, quand le fanatisme et messianisme agitent casquettes et turbans, quand les feux de la violence brûlent sur les places des villes, quand l'innocent est frappé chaque jour, pris en otage, torturé, troqué contre criminel ou racheté comme une vile marchandise ? quand la peur dans tous ses états paralyse et étouffe à chacun

« les précautions, la prudence des attitudes, aussi insignifiantes soient-elles ? Nous vivons comme camouflés, pour une guerre où l'ennemi se serait infiltré jusque dans nos maisons, notre âme, notre esprit... »

La peur est mauvaise conseillère, la peur ne saurait procurer la paix. Comme dit le poète, « le feu hoquette des ordres et les hommes s'encastrent par leur squelette pour édifier la Tour », le système qui les tient prisonniers. Cynisme et volonté de puissance des uns, naïveté et peur des autres, ou l'impossible et difficile voie vers la paix dans la liberté des hommes et des peuples,

« Sans citoyens dignes, libres et émancipés, il n'y a pas de peuples libres et indépendants. Sans paix intérieure, c'est-à-dire entre les citoyens eux-mêmes et entre les citoyens et l'Etat, il n'y a pas de garantie extérieure... Une paix et un désarmement durables ne peuvent qu'être l'œuvre d'hommes libres ».

Ce postulat posé, combien de pays peuvent s'en prévaloir aujourd'hui ? Certes la construction, la recherche de la paix sont des tâches **incontournables**. Mais nous, anciens combattants,

« nous devons dire clairement qu'assurer la défense de son pays, ce n'est pas préparer la guerre, c'est au contraire contribuer à la construction de la paix : un pays désarmé attire l'agresseur comme l'arbre attire la foudre. Un pays capable de se défendre dissuade son agresseur éventuel.

Les nations et les peuples peuvent disparaître de deux façons : soit en étant vaincus militairement, soit en refusant purement et simplement de se défendre lorsqu'ils sont agressés. — Sans les sacrifices consentis en 1939-45 pour mettre un terme à la folle dictature hitlérienne, l'Europe serait aujourd'hui nazie ».

Ces considérations toutes simples, qui ne vont pas toujours et partout de soi, il nous a semblé utile de les rappeler au moment de lire ci-dessous le texte intégral du message adressé par la Commission de coordination des anciens combattants aux ministres des Relations extérieures de trente-cinq pays réunis le 1^{er} août 1985 à Helsinki : En espérant seulement que la voix de ces anciens « guerriers » n'aura pas crié dans le désert des bonnes consciences ou dans celui des certitudes absolues. En rappelant le chant du poète :

« Par-dessus l'ordre dérisoire des tyrans
Il y a l'ordre des nuées et des vastes cieux
Il y a la respiration des monts très bleus
Il y a les lointains de la prière
Il y a les fronts qui ne se courbent pas ».

J. TERRAUBELLA.

DÉFENSE DE LA PAIX

Ci-dessous le message adopté par la Commission de coordination des anciens combattants et présenté aux ministres des Relations extérieures de trente-cinq pays réunis le 1^{er} août à Helsinki.

1. - La signature, le 1^{er} août 1975 à Helsinki, de l'Acte Final de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (C.S.C.E.).
2. - L'engagement du non-recours à l'emploi de la force, la reconnaissance de l'inviolabilité des frontières et de l'intégrité territoriale des Etats assuraient la stabilité de l'Europe et promettaient, dans la détente, le développement de relations pacifiques.
3. - L'engagement de développer entre les pays signataires la coopération dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la science et de la technique, de l'environnement et dans d'autres domaines, ouvrait la voie à des relations de solidarité et de progrès économique et social pour tous.
4. - L'engagement de respecter les droits de l'homme

et les libertés fondamentales, de favoriser les échanges humanitaires et culturels, représentait pour les peuples comme pour les individus la promesse d'une vie nouvelle sans oppression et laissait entrevoir entre les nations d'Europe la fin de la méfiance et le développement de relations amicales et libres.

5. - Ainsi l'Europe retrouverait ses dimensions historiques.

6. - Trente-cinq chefs d'Etats et de Gouvernements d'Europe et d'Amérique du Nord avaient apposé solennellement leur signature.

7. - Le 9 septembre 1983, à Madrid, les trente-cinq Etats ont renouvelé leurs engagements. Ils ont réaffirmé que toutes les dispositions de l'Acte Final sont d'importance égale et que tous les moyens, tant juridiques que pratiques, doivent être employés pour les respecter et mettre en œuvre un progrès continu vers la détente et la sécurité en Europe et dans le monde.

8. - 1^{er} août 1985 : La paix en Europe a été sauvegardée. Malgré certains progrès, les résultats de la C.S.C.E. sont encore loin des espérances : la coopération reste insuffisante, les droits de l'homme sont trop souvent méconnus ou bafoués, la méfiance s'est accrue et avec elle le cycle infernal de la course aux armements entraînant le gaspillage de ressources humaines et matérielles au détriment notamment dans le Tiers-Monde des œuvres de paix et de développement.

9. - Les réunions d'application tenues dans le cadre du processus prévu par la C.S.C.E. ne retiennent pas assez l'attention de l'opinion publique et n'ont donné jusqu'à présent que des résultats nettement insuffisants.

10. - Les anciens combattants, hier alliés et ennemis, décidés aujourd'hui à agir ensemble, ont une autorité morale pour s'adresser aux responsables politiques. Ils ne peuvent rester silencieux. L'Acte Final d'Helsinki doit être appliqué par tous, globalement et strictement dans toutes ses dispositions.

11. - Considérant que la paix, la sécurité et le développement en Europe passent nécessairement par l'entente et la coopération, les anciens combattants qui, à diverses reprises, et notamment en dernier lieu à Belgrade en 1984, ont agi dans ce but, adjurent à nouveau les gouvernements responsables de respecter leur signature.

12. - Fraternellement unis, quelle que soit la nation à laquelle ils appartiennent, ils s'engagent à poursuivre leurs efforts pour la diffusion et l'application par tous les Etats des engagements souscrits à Helsinki et à Madrid, pour rompre les blocages de la suspicion et des préjugés, pour favoriser l'adoption de mesures concrètes de confiance et de sécurité. Ils entendent ainsi contribuer à construire, dans la détente et la coopération, l'Europe et la paix de la liberté.

Helsinki - Haikko,
le 29 juillet 1985.

- Confédération Européenne des Anciens Combattants.
- Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre.
- Fédération Internationale des Résistants.
- Fédération Mondiale des Anciens Combattants.

L'A.N.R.P.A.P.G.

Association Nationale des Rassemblements-Pèlerinages Anciens Prisonniers de Guerre)

Nous communiquons :

Le prochain rassemblement-pèlerinage des anciens P.G. aura lieu à **Lourdes** du 12 au 16 juin 1986.

Nos camarades peuvent s'adresser à un responsable départemental ou régional qui se chargera du transport et de l'hébergement à **Lourdes uniquement**.

Ils peuvent aussi y participer **individuellement** en réservant leur transport et l'hôtel, dans ce cas ils devront s'inscrire, ce qui leur garantira une assurance et cas d'accident durant leur séjour à Lourdes, en plus du badge, du livret, etc.

PROGRAMME DEFINITIF

JEUDI 12 JUIN 1986 :

- 9 h 30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Lourdes, défilé avec participation d'une musique militaire, en direction de la prairie pour les discours d'accueil.
- 14 h 15 : Chemin de Croix sur l'Esplanade du Rosaire.
- 16 à 19 h : Retrouvailles dans la prairie et sous le chapiteau.
- 17 h : Réunion publique à l'initiative des veuves et épouses (Palais du Congrès).

VENDREDI 13 JUIN :

- 8 h 30 : Messe à la Grotte.
- 9 h 30 à 12 h : Présentation d'un montage audiovisuel au Diaporama salle « Un jour Bernadette » ou sous le chapiteau en cas de pluie. Retrouvailles dans la prairie.
- A partir de 13 h 30 : Montée à la Cité Secours

BUREAU DE L'AMICALE

| | | | |
|----------------------|---|--|-----------------------------------|
| Président d'honneur | : | FRANTZ | Jules |
| Président | : | LANGEVIN | Joseph |
| Vice-présidents | : | PONROY LAVIER SCHROEDER VERBA | Pierre Roger René Robert |
| Secrétaire général | : | ROSE | Maurice |
| Secrétaires adjoints | : | PERRON ADAM | Henri Bernard |
| Trésorier | : | MOURIER | Marcel |
| Trésorier adjoint | : | VERBA | Michèle |
| « Journal » | : | TERRAUBELLA BROT | Joseph Michel |
| Conseiller | : | GEHIN | Emile |

Ont été élus par l'Assemblée Générale

| | | | |
|------------------------------|---|--------------------------------------|-----------------------------------|
| « Commissaires aux Comptes » | : | PALISSE LAISSY SIMON PINEAU | André Alfred Jean Pierre |
|------------------------------|---|--------------------------------------|-----------------------------------|

St-Pierre; cérémonie en souvenir de Mgr RODHAIN; évocations diverses dans le cadre de l'année internationale de la paix; animations musicales.

● SAMEDI 14 JUIN :

— Journée de détente : Retrouvailles dans la prairie

ou sous le chapiteau en cas de pluie. Pour les anciens III et XII, repas amical à Tarbes vers 12 h 30.
— 17 h 30 : Rencontre des veuves et des épouses (Palais du Congrès) pour la conclusion des travaux de la veille.

Suite page 2.

Programme de l'A.N.R.P.A.P.G. (suite)

● DIMANCHE 15 JUIN :

- 10 h 45 : Messe communautaire à St-Pie X (entrée par le Boulevard de la Grotte).
- Après-midi : Retrouvailles dans la prairie et sous le chapiteau.
- 16 h 30 : Procession Eucharistique.
- 20 h 30 : Procession Mariale.

● LUNDI 16 JUIN :

- 9 h : Messe d'envoi à la Basilique du Rosaire.
- Matinée : Retrouvailles dans la prairie et sous le chapiteau.

◆ Pour tous renseignements complémentaires, nom des responsables départementaux ou régionaux, s'adresser au secrétaire général : Gilbert CORNEMILLOT, 22, bd de la Trémouille, 21000 Dijon (joindre un timbre pour la réponse). Tél. 80 30 31 93.

Le Bureau national de l'A.N.R.P.A.P.G.

NOTA

Si quelqu'un de nos amis P. G., ou quelque lecteur, participant à ce pèlerinage, avait la bonne idée d'en faire un compte rendu, même bref, pour Le Lien VB - X A, B, C, cela nous serait très agréable et nous l'en remercions par avance.

CARTE DU COMBATTANT

Les Cartes de Combattant en votre possession restent valables jusqu'en 1989. En conséquence, aucune autre demande de renouvellement de carte expirée n'est susceptible d'être reçue actuellement. Il n'est procédé à aucun échange ou rectification en cas de changement d'adresse.

PERTE DE LA CARTE DU COMBATTANT

Il faut en tout premier lieu faire une déclaration de perte au commissariat de police ou à la gendarmerie dont vous dépendez qui établira un certificat de perte.

Vous pourrez alors demander l'établissement d'un duplicata de votre carte auprès du Service départemental de l'Office national des A.C. et V. de G. au chef-lieu du département qui l'avait délivrée.



Comme chaque mois, quelques nouvelles...

Il est réconfortant d'avoir de vrais amis, surtout lorsqu'ils me donnent de leurs nouvelles que je puis, par l'intermédiaire du Lien, vous répercuter. Ce qui permet de savoir où nous en sommes les uns et les autres, n'est-ce pas ?

Ce que vient de faire notre ami FRUGIER par un coup de fil en cette fin de mars. Il est en bonne forme, ainsi que Fernande et se rappelle au bon souvenir de tous ses copains. Vous vous souvenez tous de notre ami, établi boulanger à Bracieux (petit patelin du L.-et-Ch.), qui venait le jour de notre réunion chez Bofinger, avec plein de petits pains, lesquels étaient nantis de quelques décimètres de fil blanc... difficiles à mastiquer ! mais l'ambiance y était, croyez-moi.

Je n'aurais garde d'oublier nos bons amis de Nice, le grand Bernard ROBERT et sa femme Claire, notre Bernard ayant à deux reprises fait connaissance avec la grippe, guérie maintenant. Chers amis, ne nous en veuillez pas si nous vous décevons, mais, hélas, il ne nous est plus possible de nous déplacer actuellement, les jambes pour moi et le dos pour ma femme... Nous le regrettons beaucoup, d'autant plus que nous avons nos fillets à Cannes... espérons tout de même et un grand merci pour votre invitation. (Cette décision vaut bien sûr pour nos amis Yolande et Maurice DROUOT).

Au mois prochain, amis.

Maurice MARTIN.
Mle 369. Stalag 1B puis XB.

COTISATIONS :

Appel aux derniers RETARDATAIRES. Merci

Prisonnier de guerre

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, nos anciens, prisonniers de guerre en 14-18, pensaient à nous en 1939, ainsi que le rapporte le témoignage suivant tiré d'une rubrique du « Figaro » de l'époque.

L'article de M. J. TRARIEUX s'intitulait : « Pensez déjà à nos prisonniers de guerre ».

« C'est pourtant vrai. J'ai été, il y a vingt-quatre ans, prisonnier de guerre. Condition de vie misérable, où l'on se trouve pendant un temps indéterminé, rayé de la liste des humains. Par expérience personnelle, je me sens qualifié pour parler dès aujourd'hui, des jeunes français qui, demain, auront à leur tour l'infortune de tomber aux mains de l'ennemi.

Le prisonnier de guerre, dans un lointain camp d'Allemagne, a trois ennemis particuliers : un ennemi saisonnier, le froid de l'hiver et deux ennemis constants, le cafard et la faim. Contre le cafard, la lutte n'est efficace, quelle que soit la force d'âme, que si l'on se porte bien. Pour bien se porter, il faut être chaudement vêtu et être nourri.

Mais me dira-t-on, cette nourriture inespérée,

les allemands ne la retiendront-ils pas au passage ? ne la garderont-ils pas pour eux ? Nous ne pouvons porter garants de ceux de 1939. Nous devons indiquer toutefois que ceux de 1915 ne l'ont pas fait. En ce qui m'a concerné, quatre-vingt-trois paquets me furent adressés. Il m'en fut remis quatre-vingt-deux.

Nous savons que la Croix-Rouge s'occupe, sans plus tarder, de l'organisation de ces envois. Nous l'en félicitons, et demandons à l'initiative privée d'apporter à cette œuvre sa contribution. Le mari, le fils, le frère, dans une géole du Mecklembourg ou de la Saxe, condamnés au désespoir ou à de trop durs travaux, n'ont d'autre ressource propre que d'attendre la mort du temps. Il appartient à autrui de les y aider, en leur fournissant les moyens de rester des hommes valides ».

Lire cette missive quarante-cinq ans après me donne encore froid dans le dos ; nous ne savions pas ce qui nous attendait en juin 1940 et pourtant un message, inconnu de nous tous probablement, avait été lancé.

Pierre DURAND.
(Pont-à-Mousson).

UNE DATE A RETENIR

DIMANCHE 8 JUIN

12 heures

DEJEUNER A « L'OPERA - PROVENCE »

Avant les vacances, venez nombreux
vous retrouver entre amis P. G. !

N'oubliez pas, chacun de vous est ATTENDU !

LECTURE :

La peau et les os

de Georges Hyvernaud

(Editions Ramsay)

Le préfacier, Raymond Guérin, écrit : « Pas un seul prisonnier, désormais, qui ne puisse ouvrir ces pages sans être saisi. Au fond, elles sont presque d'une vérité trop criante. Plus réelles que ce que fut même la réalité ! Et comme intolérables, tellement chacun s'y sent nu. Tout seul. Avec seulement sa peau et ses os ».

Un oflag indéterminé quelque part en Allemagne, du barbelé et le chemin de ronde, des miradors, une baraque de trente hommes et... celle des chiottes, là-bas sur un terrain dénudé. Tel est, réduit à sa plus simple expression, le lieu qui détermine la réflexion, le soliloque de l'auteur. Avec lui, des hommes eux-aussi réduits, des matricules, des « stucks » que le sous-off allemand n'arrive jamais à compter exactement.

La baraque, le prisonnier Hyvernaud nous la montre à cru. Son regard est sans pitié et sa plume un scalpel qui dissèque sans retenue la réalité qui l'entoure. Dépossédé de lui-même, l'homme n'est plus. Plus de passé qui compte ici, plus de référence sociale, partant plus de distinction, chacun pour soi et le boche pour tous. Rien ne compte plus pour un homme qui ne compte pas.

« Pour prendre pleinement conscience de ce qui nous est arrivé, rien de tel que de s'accroupir fesse à fesse dans les latrines. Voilà ce qu'ils ont fait de nous. Et l'on s'imaginait qu'on avait une âme, ou quelque chose d'approchant. On en était fier. Ça nous permettait de regarder de haut les singes et les laitues. On n'a pas d'âme. On n'a que des tripes ».

Comme ces lignes, des pages et des pages d'intropection d'un réalisme et d'un vérisme insoutenables. Cent-soixante-dix petites pages qui présentent leur poids. Des phrases courtes mais expressives, un style sobre, net, sans fioritures. On pense à Camus et à l'absurde, à Céline, à Cioran, à Beckett et son univers désagrégé. Un regard impitoyable sur une condition pitoyable à l'excès. L'auteur parle de ses compagnons comme de larves (p. 88) :

« Ce qui m'intéresse, c'est de dire sans tricher ce malheur mou, ce malheur bête où nous patageons... dans ce village de baraques haillonnes et désespérées, au centre de cette Europe de neige et de nuit ».

Les prisonniers, des gens que l'Histoire, un jour, a retirés de la vie. « Elle est aveugle et impénétrable, l'Histoire... »

Le nez sur l'événement, le lieutenant-universitaire Georges Hyvernaud, en des pages vengeresses, règle son compte à la rhétorique « qui plastronne, qui claironne, qui flonflonne », laquelle n'a pas grand chose à voir avec la réalité de la guerre, de la solitude et de la mort.

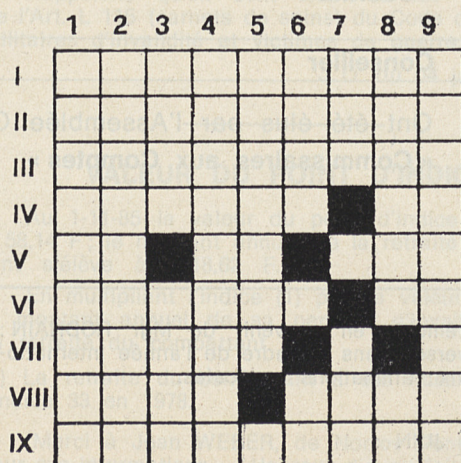
Oui, lisant ce livre, chaque prisonnier ne peut qu'être saisi. On aimerait que beaucoup d'autres, qui ne connurent pas l'épreuve, le lisent également. Oui, la réalité de notre jeunesse est là, enclose, épaisse, tragique, incontournable. Une réserve pourtant, l'absence, dans le petit monde d'Hyvernaud, d'un élément primordial de la captivité : le travail. Son analyse, sa vision en eussent été changées, en partie : la vie dans un kommando de travail forcé n'avait que peu à voir avec celle d'une baraque d'oflag.

Ceci précisé, « La peau et les os » est un bon livre de captivité. Bien engoncé dans votre fauteuil par un jour de brume et de pluie, plongez-y. Il vous remuera au plus profond. Un conseil : ne l'emportez pas sur la plage, c'est un livre de réflexion, pas de distraction.

J. TERRAUBELLA.

G. Hyvernaud (1902-1935), universitaire, mobilisé comme lieutenant en 1939, fait prisonnier le 30 mai 1940. Oflag de Grossborn (Poméranie), puis Arnswalde. Libéré en 1945.

Mots croisés n° 419 par Robert VERBA



HORIZONTALEMENT :

- I. - Nécessaire pour protéger une blessure, mais pas celle d'amour propre ! — II. - Etre proche (matériellement et moralement).
- III. - Duperais. — IV. - Tirer une boisson bénéfique. - Double.
- signifie le gâtisme. — V. - Nie l'existence de toute divinité (phon.).
- Adverbe. - Mot sémitique signifiant fils de... — VI. - Frissonnants de froid. - Gai. — VII. - Possédasse. — VIII. - Fatiguée. - Ce qui est contigu ou adhérent au corps principal d'une chose.
- IX. - Garantir à nouveau.

VERTICALEMENT :

1. - Il n'aime pas tout garder pour lui. — 2. - Grâce à elle, la femme se sent plus légère. — 3. - Lia. - Sale et désordonné. — 4. - Maladies dont les signes ressemblent à la tuberculose. — 5. - Alcaloïde toxique. — 6. - En être le point est un signe d'attraction. - Article.
- 7. - Grande école. - Sa ligne vise le 1 du 6 vertical. — 8. - Distribuer des flocons. - Largeur d'une bande de papier. — 9. - Provoquer des contractures par impulsions électriques.

L'évasion de Jean FAURE

Les aventures d'une quinzaine de prisonniers du XB - XC qui se trouvaient en février 1945 sur le territoire du Stalag III B ont été relatées dans un précédent Lien sous le titre : « 15 février 1945 : le bombardement de Kottbus » (n° 382 de janvier 1983).

A la suite de ce désastre, fuyant l'avance russe sur l'Oder, les survivants du kommando vont marcher vers l'Ouest, sous la garde de leurs sentinelles, bivouaquant dans les villages allemands. C'est alors que nos trois camarades, dont Jean FAURE et à son instigation, vont partir vers la France, en dépit de la distance.

Notre camarade Jean est décédé le 10 octobre 1982 après une pénible maladie et de pénibles traitements médicaux. C'est son récit que vous lirez ci-dessous.

720 kms à pied
à travers
le III^e Reich
en décomposition

Le 23 février nous avons parcouru 45 kilomètres à pied, voulant à tout prix sortir du territoire du Stalag III B. Nous sommes passés par Finterwalde, Doberlug-Kirchhain et avons passé la nuit dans un kommando de Bad Liebenwerda.

Ayant été arrêtés cinq fois par des barrages de SS, je m'en suis tiré par un coup de culot en déclarant que nous étions des prisonniers évacués de Guben se rendant à Bad Liebenwerda, point de rassemblement qui avait été assigné à tous : ils ont contrôlé nos plaques et ont même eu l'amabilité de nous indiquer la route !

Arrivés à Bad Liebenwerda à la nuit tombante, nous rencontrons des prisonniers français rentrant à leur kommando. Afin d'éviter une ronde de police nous nous mélangeons à leur colonne jusque et y compris leur camp où nous sommes restaurés et avons passé une bonne nuit, après être restés cachés sous des lits durant une demi-heure, pendant l'appel.

Le lendemain nos camarades nous aident à sortir de la ville en nous indiquant des kommandos de culture où nous pourrions nous ravitailler. Et nous repartons à l'aventure.

A partir de ce moment nous n'avons pas manqué de nourriture.

Le problème était de franchir l'Elbe. Tout était gardé. Nos compatriotes prisonniers nous faisaient bien éviter les barrages, nous trouvaient des abris pour la nuit, mais pas de passage. Echecs à Muhlberg (la police contrôlait les usagers du bac), à Torgau, à Rielsa dont les ponts étaient gardés également. Séjourner plus longtemps dans cette région, où il y avait plusieurs stalags, commençait à s'avérer dangereux : les civils allemands nous demandaient de plus en plus fré-

quemment des explications. Nous avons l'impression d'être repérés. Il fallait passer coûte que coûte.

C'est alors qu'un prisonnier de la région de Rielsa nous apprend qu'entre cette ville et Mühlberg, juste en face de l'agglomération de Strehla, se trouvait un bac sur lequel on pouvait passer l'Elbe : coût 25 pfennigs et, semble-t-il, sans qu'il vous soit demandé d'explications. Ce camarade avait été dans le kommando de ville de Strehla où il avait travaillé dans une scierie. On pouvait voir le bâtiment du kommando de notre rive : une grande maison jaune.

Au moment où nous atteignons l'embarcadère du bac une compagnie de Waffen SS se présente juste avant pour passer. Manque de chance. Nous ne savons que faire. S'en aller, attendre et voir ? Après discussion nous restons et, regardant l'Elbe, nous suivons de notre emplacement, la construction par l'armée de deux ponts de bateaux : l'un sur des barques, l'autre sur des péniches. Cela laisse augurer de la retraite à venir. Mais nous constatons aussi, avec désagrément, que les papiers sont contrôlés à l'arrivée sur l'autre rive.

Mais voici qu'il est trop tard pour reculer. Un adjudant-chef allemand nous interpelle :

- Où allez-vous ?
- Nous rentrons dans notre kommando à Strehla.
- Quel kommando ?
- C'est la grande maison jaune que vous voyez d'ici.
- Quel travail faites-vous ?
- Nous travaillons le bois.
- Etes-vous bien ?
- Et pour manger ?

- Pas beaucoup.
- Scheisse, der krieg! Mais que faites-vous seuls sur cette rive de l'Elbe ?
- Nous ne sommes pas seuls mais venus en corvée avec un ouvrier de l'usine.
- Où est-il ?
- Il est allé chez lui, alors comme nous en avons assez, nous allons rentrer seuls, sans attendre.
- Auf wieder sehen - Auf wieder sehen !

Cette banale conversation va arranger les choses. Le reste des SS attend encore pour passer. Mais il n'en reste plus que 22. Discussion vive entre les passeurs et notre adjudant-chef. Ce dernier trouve la solution : on fera monter une jeune fille allemande qui vient d'arriver à vélo et les deux prisonniers qui sont censés regagner leur kommando.

Le feldwebel nous appelle, les SS se serrent et c'est ainsi que nous sommes passés de l'autre côté de l'Elbe. A l'arrivée la police demande ses papiers à la jeune fille et pendant ce temps, alors que les soldats se mettent en colonne, nous continuons notre voyage comme si rien n'était.

Le 1^{er} mars, nous sommes arrêtés et enfermés dans un kommando à Wernsdorf d'où nous devions être emmenés au stalag d'Oschütz. Nous sommes restés seuls au kommando. Nos camarades nous avaient montré qu'un des barreaux était descollé. Aussi, quand la sentinelle est revenue, les oiseaux étaient envolés.

Nous continuâmes par Grimma, Bursen, Stemleux (17 kms au sud de Leipzig), Gropzdewitz (usines d'essence synthétique) et le soir du 6 mars, complètement épuisés, nous arrivâmes dans le village de Roszbach, à côté de Naumburg (Saxe) où était replié le Stalag VIII C de Sagan (Silésie).

Le village était plein de prisonniers. Nous étions refaits. Nous sommes rentrés dans une ferme : le hasard voulut que ce fut l'infirmerie française. Mes pieds étaient ensanglantés et c'est ainsi que nous avons échoué dans une colonne de malades avec deux médecins et un pharmacien français et des infirmiers. Nous avons continué notre route ; le 9 mars nous arrivons au Stalag IX C à Bad Sulza. Nous fûmes versés avec 18 autres camarades dans un kommando de culture à Schwerstedt, le Kommando 65, le 14 mars. Le 10 avril nous fûmes libérés par les Américains. Le 13 nous étions dans la caserne de chars d'Eisennach et le 23 nous prenions notre envol de Gotha pour Le Bourget.

Jean FAURE. XB - XC Kdo 5159.
+ 10-10-82.

Le Coin du Poète

Journée printanière

Mois de mai souriant... Soleil aux rayons d'or.
L'euphorique atmosphère épanouit nos vingt ans ;
Un public animé chemine en ce décor,
Descend le boulevard... Nous sommes au Printemps.

Femmes décolletées aux toilettes légères.
Des rires, des chansons comme en un paradis...
D'agréables parfums... Des fleurs aux boutonnières,
Un chaud après-midi... Tout autour, c'est Paris !

Les arbres sont fleuris... La sève est ascendante,
Leurs sommets envahis par les éphémérides...
Une jupe trop courte, un peu de chair tentante...
L'homme de soixante ans ne se sent plus de rides.

D'éclatantes couleurs jaillissent des boutiques.
Ça sent bon la peinture et l'odeur de vernis.
Le facteur vous sourit... L'agent est magnifique,
L'autobus, en passant, dit « Bonjour ! » au taxi.

Le camelot, bavard, vous offre tout pour rien.
Le boucher fait un brin de cour à la crémère...
Ici, « boutique à vendre »... Un ancien pharmacien,
Aux terrasses, les gens vident maints bocks de bière.

Les squares et les parcs fourmillent de poupons
Qui, tandis que la garde, à la poitrine altièr,
Courtise les nounous, piétinent le gazon
Brandissant des fusils pour de futiles guerres...

Cependant cette ambiance, ces sourires, ce temps,
Ces miettes de bonheur, ces poussières d'ivresse,
Ces mille voluptés, ces regains de jeunesse...
...Sont... Peut-être, irréels... Mais... Voilà...

Je t'attends.

André-Albert BERSET,
en captivité,
le 17 mai 1942.
(Inédit)

André BERSET.
Extrait de l'Encyclopédie Poétique « Les Saisons »,
Editions Grassin 1985.

J. T.

Lettre d'un prisonnier à sa mère

Voici, petite mère, arrivé ce beau jour :
« La fête des mamans », je m'en souviens toujours.
Je me souviens aussi d'un « Haut comme trois pommes »
Chérissant sa maman. Maintenant c'est un homme.

Un homme qui, souvent, penché sur son passé,
Cherche à se souvenir du bonheur trépassé :
Le doux émoi d'avoir, auprès de soi, sa mère
Consolant patiemment les peines trop amères.

Magrins et déceptions, tout s'est enfui de peur
Du maternel sourire, et c'est ça le bonheur...
Bonheur de se confier à la délicatesse,
Et d'avoir beaucoup plus en retour, la tendresse.

Bonheur des premiers mots, bonheur des premiers pas
Que, trop jeunes, hélas ! nous ne comprenons pas...
Lorsque, soudain, croisant le fer avec la vie,
C'est le bonheur tuant l'affreux Kyste : l'envie.

Rêve tendre et charmeur, premières illusions,
Quand Chérubin a fait sa première allusion.
C'est toi, dissimulant Vénus derrière un voile,
Qui me fit voir Vulcain au-delà des étoiles.

Puis ce fut un espoir, sans l'égide de Mars,
De l'être bénéfique, et puis, hélas ! vint mars
Mille-neuf-cent-quarante. Et, depuis cette année,
Malgré tous les malheurs, les souffrances glanées
Et l'état malheureux de l'emprisonnement
J'ai foi dans l'avenir... Pensant à toi, maman.

BIS REPETITA

Le Lien est heureux de republier un « papier » de 1964 de notre camarade Yves LE CANU. Celui dont PERRON avait su si bien évoquer la mémoire lors de sa disparition (« A dieu le Prof » Lien n° 399, 1984) restera, de tous les collaborateurs de ce journal, la référence sans égale. Depuis le temps où son art de conter faisait la joie de ses copains P.G., de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre qui ne connaissent pas Yves LE CANU.

Nous sommes certains qu'ils apprécieront le texte ci-dessous et quelques autres de haute tenue que nous ferons lire ou relire ici, notamment le reportage d'un retour à Schramberg, en août 1964, des anciens P.G. de la ville, remarquable et étonnant récit dont l'érudition et le style m'ont proprement séduit.

« Bis repetita placent », traduction libre : « Le doublé plaira ».

« Souvenirs de jeunesse »

Quand, après avoir été fait prisonnier, j'arrivai au camp de Sandbostel, j'y trouvai un extraordinaire foutoir. Il est vrai qu'en moins d'un mois passèrent dans ce camp près de 40.000 hommes sur les 60.000 qui y furent définitivement inscrits.

Les autorités allemandes se trouvaient totalement débordées, et ceux qui font l'éloge de la parfaite organisation des services allemands auraient bien dû se trouver là.

Selon les ordres reçus, les prisonniers étaient triés selon les « nationalités » : juifs, flamands, basques, bretons, corses, alsaciens, etc... Sans doute parce qu'à cette époque je portais le collier de barbe, je fus classé parmi les juifs, et la première personne que j'y rencontrai fut un missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit dont j'avais fait autrefois connaissance au Dahomey, à Porto-Novo où la mission possédait un établis-

sement d'enseignement très florissant. Après lui avoir fait remarquer qu'il m'avait caché qu'il était juif, compliment qu'il me retourna, il me dit : « Demain, c'est dimanche, et je désire célébrer une messe publique. Bien sûr, on m'a barboté mon autel portatif, mais je sais où il est, et je vais tâcher de le récupérer. Tu tombes à pic, car tu vas me servir la messe ». Et comme je lui faisais observer qu'on ne m'avait jamais considéré comme un enfant de chœur, il me rétorqua : « Je sais bien que tu n'es pas très malin, mais comme ce que je te demande n'est pas malin non plus, je t'expliquerai au fur et à mesure ce qu'il faut faire et tu t'en tireras très bien ».

Là-dessus, nous voilà partis à la Kommandantur où l'officier qui nous reçut manifesta sa surprise. « Comment, dit-il à mon ami, vous êtes juif et vous voulez dire la messe ? » — « Si j'étais juif, répondit l'autre, je le proclamerais hautement et je ne renierais pas ma race,

Suite page 4.

BIS REPETITA (Suite)

Mais je suis prêtre catholique et rien au monde ne m'empêchera de dire ma messe!» Là-dessus, l'officier nous envoya au Revier pour faire constater par le médecin de service que nous n'étions pas circoncis, et aussitôt on nous fit changer de quartier et on m'expédia chez les Flamands (pour des raisons profondes et inconnues).

Pour les Basques, ça se passait très bien. Peu nombreux, ils avaient décidé de ne parler que leur langue, l'Eskaldunac, et comme il n'y avait pas d'interprète dans le camp, leurs contacts avec les allemands se traduisaient par des dialogues de sourds.

En ce qui concerne les Bretons, ils passent pour être lourds d'esprit, mais en réalité, comme leurs voisins et ennemis intimes les Normands, ils ne se décident qu'après mûres réflexions. Il faut dire aussi qu'ils se méfiaient des propositions qui leur étaient faites et qui leur semblaient trop séduisantes pour n'avoir pas de contrepartie. Il est certain que les Allemands étaient très mal renseignés sur les mouvements autonomistes, et que les chefs de ces mouvements leur avaient mis plein la vue sur leur action et l'importance réelle de leurs effectifs. J. Delarue, dans son « Histoire de la Gestapo », remarque qu'en 1941-42 encore, le Général Thomas, alors chef de la Gestapo à Paris, « prit contact à Paris avec les partis séparatistes, avec les représentants de mouvements basques, corses, bretons, persuadé que l'aide qu'il leur accordait, pouvait leur permettre d'étendre leur action et de jouer un rôle important dans la politique intérieure française, sans comprendre que leurs effectifs squelettiques leur interdisaient toute action importante ».

Un point très curieux et peu connu, c'est qu'il y avait avec nous deux autonomistes notoires, qui refu-

UNE DATE A RETENIR

DIMANCHE 8 JUIN

12 heures

DEJEUNER A « L'OPERA - PROVENCE »

Avant les vacances, venez nombreux
vous retrouver entre amis P. G. !

N'oubliez pas, chacun de vous est ATTENDU !

sèrent catégoriquement d'être libérés. Ils désiraient l'autonomie, mais dans le cadre de la France, et s'ils étaient Bretons, ils voulaient rester Français.

Quant aux Corses, c'est là que ce fut le plus drôle. Ils passaient un à un devant une commission de contrôle composée de deux officiers, un allemand et un italien. L'italien disait à chaque Corse : « Vous allez être libéré, vous êtes Corse, donc Italien », ce qui lui attirait des réponses allant : « Je suis Corse, donc Français ! » à « Jamais la Corse ne sera italienne ! », ou : « Venez donc en Corse, vous verrez comme on vous recevra ! » Tout le monde sait que les Allemands n'aiment pas les Italiens, aussi l'officier allemand se fendait ouvertement la pipe en écoutant les réponses. On arrêta d'ailleurs bientôt le travail de cette commission inutile, et un beau matin, ayant rassemblé ce qu'on avait pu trouver de Corses et de Bretons dans le camp, on les envoya,

par 30° au-dessous de zéro, abattre des arbres dans les forêts voisines pour leur apprendre à vivre.

Deux jours plus tard, un nouveau recensement me retira du coin flamand, et sans doute à cause de mon nom, on me prit pour un Breton et on m'envoya accompagner l'« intellectuel » allemand chargé de haranguer les bûcherons. On dit que les Corses ne sont pas travailleurs, eh bien ! je suis en mesure d'affirmer le contraire. Jamais je n'ai vu une forêt aussi proprement saccagée. D'énormes billes étaient réduites à l'état d'allumettes impropres même à faire du bois de chauffage. Tout avait été abattu, y compris les jeunes arbres à épargner, sans doute parce que, par suite de leur ignorance de la langue allemande, les P.G. n'avaient pu interpréter les marques gravées sur les fûts. Les entrepreneurs civils arrivés en même temps que nous marquèrent un tel désespoir qu'il fallait avoir un cœur de pierre pour ne pas être ému ; ils ont dû perdre des sommes énormes. Mon intellectuel haranga les hommes et j'ajoutai des réflexions de mon cru.

Le soir même, tout le monde était ramené à Sandbostel, et mon intellectuel ayant fait son rapport, je fus immédiatement mis en route pour une destination inconnue (mais qui par la suite ne devait m'être que trop connue), accompagné d'un vieux de la Landwehr qui m'expliqua en chemin que lui-même priait tous les soirs pour retrouver sa femme et ses enfants (et je n'ai pas l'impression que Dieu l'ait exaucé), mais que de la guerre il s'en foutait éperdument. Plus tard, j'ai su que le lendemain du même jour, les Corses avaient été rassemblés et envoyés en un lieu que je n'ai jamais connu. Il ne resta à Sandbostel que ceux qui étaient déjà en kommandos.

Y. LE CANU.

LA GAZETTE DE HEIDE

Le camp de prisonniers allemands d'Auxonne

A mon retour de captivité, en attendant ma démobilisation demandée, je fus affecté à la 377^e Compagnie de garde des prisonniers de guerre allemands au camp d'Auxonne.

Ce petit stalag se situait en bordure de la route nationale 73, de Dijon à Besançon, à quelques kilomètres de la ville, célèbre pour avoir servi de garnison au lieutenant Bonaparte.

Il ressemblait à ceux d'Allemagne, mais en plus petit. Il était comme eux entouré de barbelés mais moins épais et moins hauts et de miradors moins impressionnants. La porte d'entrée n'était jamais fermée le jour, mais barrée par des chevaux de frise qu'une sentinelle déplaçait à la demande.

Des baraques « Adrian », couvertes en tôles ondulées, servaient de logement. Elles étaient alignées les unes à côté des autres, laissant libre une allée centrale. Elles contenaient des châlits en bois garnis de paillasses et des tables avec leurs bancs. Le sol était en terre battue.

Les gardiens, en général, étaient des jeunes, anciens résistants des maquis locaux, n'ayant jamais effectué de service militaire.

Ils avaient été incorporés pour six mois en vue d'acquiescer quelque instruction militaire, bien qu'ayant déjà fait le coup de feu. Ils étaient encadrés par des sous-officiers et des officiers d'active, anciens prisonniers également, qui servaient d'instructeurs et prenaient le commandement des postes de garde. A l'intérieur du camp, d'autres sous-officiers, également anciens P.G., s'occupaient du service interne.

Ce camp était peuplé de P.G. allemands, naturellement, mais aussi de soldats ayant combattu sous l'uniforme de la Wehrmacht, de gré ou de force : autrichiens, hongrois et autres. Une baraque, située au centre du camp et séparée des autres par une clôture, avait pour pensionnaires des SS, qui venaient directement des camps de concentration et que l'on interrogeait en vue de constituer leur dossier. J'en reparlerai plus tard.

Nous portions un uniforme anglais teint en vert, avec comme coiffure un large béret alpin qui nous faisait ressembler à des gardes forestiers ! Les sous-officiers qui possédaient un képi étaient autorisés à le porter. Le grand chic était de faire l'appel coiffé du calot KGF.

J'effectuais une ronde un matin, accompagné d'un jeune soldat, autour des barbelés extérieurs. Je rencontrai un P.G. allemand qui, sous la surveillance d'un garde, l'arme à la bretelle et la trique à la main, brouettait de la caillasse sur le chemin de ronde. Ils se détournèrent pour nous laisser passer. Je l'arrêtai et engageai la conversation avec l'Allemand qui me parut d'une extrême jeunesse. Il me dit n'avoir qu'à peine dix-neuf ans et avoir déjà fait un an de guerre. Son moral était au plus bas, les hostilités étant terminées, il ne s'attendait à être libéré que lorsque les dégâts causés par eux seraient réparés. Les siens avaient beaucoup souffert et son père était rentré du front russe avec une jambe en moins.

Un sentiment de pitié m'envahit. Peut-être ce gosse s'était-il moqué du prisonnier français que son Führer lui avait appris à mépriser, car vu son âge, il avait certainement chanté sur les routes la gloire de son idole avec les jeunes hitlériennes. Mais à présent, que restait-il de tout cela ?

Après l'avoir écouté je le réconfortai comme le faisait en Allemagne ce petit vieux (que nous appelions Opa : Grand-père) et que nous estimions tous. Il se mit au garde à vous, salua, et me remercia en ces termes : —Merci de m'avoir écouté, vous

m'avez remonté le moral. Je crois qu'un jour je reverrai mon pays, comme vous.

Nous prenions nos repas dans un mess géré par un sous-officier français. Le chef de cuisine était un Allemand, ancien P.G. de la dernière guerre qui parlait un français correct. Il couchait sur un lit de camp dans le bureau du gérant, dont la clé était toujours sur la porte et les fenêtres sans barreaux. Il nous disait en français : « Moi pénard ici jusqu'à rentrer à la maison ». Un P.G. allemand, excellent caricaturiste, avait peint un tableau représentant un KGF squelettique poussant une brouette, suivi d'un garde replet et rubicon, le « stik » sous le bras... Humour noir... Il trônait au-dessus du bar.

Le matin, une corvée de volontaires se pressait pour cirer nos chaussures et faire nos chambres et nos lits. Ils en rapportaient du pain et du tabac. Le monde avait changé...

Après l'appel du matin, des corvées partaient dans toutes les directions. Des camions américains prenaient leur chargement de P.G. pour l'entretien du terrain militaire d'aviation de Travaux, qui avait été construit par les Allemands. Ils y passaient la journée, étaient nourris par les Américains mieux que nous et rapportaient des provisions au camp.

Il n'en était pas de même des SS. Tous les jours ils sortaient de leur bloc en colonne par un, encadrés d'une double rangée de gardes l'arme chargée à la main et se rendaient à l'interrogatoire. Ils attendaient leur tour au garde à vous, face au soleil sans bouger d'un pouce. Quand le soleil tournait, les gardiens les faisaient tourner aussi.

Que se passait-il dans ces crânes rasés ? Pensaient-ils aux atrocités qu'ils avaient commises et s'en repentaient-ils ? Ou bien ruminaient-ils quelques projets de vengeance haineuse ? Nul ne pouvait lire dans leurs yeux fixes et inexpressifs de brutes sanguinaires. Selon les résultats de l'interrogatoire, ils partaient en voiture cellulaire vers des prisons ou des camps de discipline. Ceux qui n'avaient pas été dans les camps de concentration mais seulement des combattants, avaient la possibilité de contracter un engagement dans la Légion Etrangère pour une durée minimum de cinq ans. Envoyés en Indochine, ils se battirent comme des braves.

Il y eut une évasion spectaculaire. Deux condamnés lancèrent une nuit des tiges de fer munies d'un crochet sur les fils électriques qui passaient au-dessus de leur baraque, ce qui provoqua un court-circuit et plongea tout le camp dans l'obscurité. Ils dressèrent une échelle contre les barbelés et sautèrent de l'autre côté sous le feu des mitrailleuses des miradors qui tiraient au jugé dans le noir. Malgré les battues immédiates, ils ne furent pas retrouvés. Sans doute jouissaient-ils d'une complicité extérieure et finirent-ils leurs jours dans quelque pays d'Amérique latine.

Ce que je vais vous raconter, je l'ai vu mais en témoin impuissant : « Un SS poussait une brouette de cailloux remplie à ras bords sur le sentier du camp. Il était suivi d'un gardien armé d'un pistolet-mitrailleur et d'un bâton pour qu'il ne lambinât point. A un moment, la roue de la brouette s'enfonça dans une fondrière et stoppa net l'homme. Le Français leva alors son gourdin et lui en asséna un coup dans le dos. Je vis l'Allemand se raidir et, d'une poussée, franchir l'obstacle comme l'aurait fait un cheval sous le fouet du cocher. Indigné je fis des remarques à ce brutal, qui me répondit : « Si vous saviez ce qu'il a fait à Dachau celui-là, vous n'en auriez pas pitié »... Que répondre ?

Une cinquantaine de P.G. bûcherons étaient détachés en kommando au village de Cheuge en bordure de la forêt. Un sous-officier et une dizaine d'hommes en assuraient la garde. Le chef de ce kommando venant à être démobilisé, je partis

prendre sa relève. Les P.G. que j'avais à garder, quoique appartenant à l'armée allemande, étaient de nationalité hongroise, enrôlés de force. C'étaient de grands gaillards blonds aux moustaches tombantes ou petits et basanés comme des bohémiens. Ils ne causaient entre eux que leur langue et ne comprenaient pas l'allemand. Pour communiquer avec eux il me fallut un interprète hongrois-allemand.

La journée ils travaillaient dans le bois pour le compte d'une entreprise civile à l'abattage des arbres. La nuit ils étaient logés dans une grange sur des lits de camp. Une sentinelle gardait la porte toutes les nuits. Ils faisaient leur cuisine dans un hangar sur une cuisinière à bois avec les vivres que leur fournissait l'entreprise : viande fraîche, pommes de terre, légumes secs et frais qu'un camion venu de Dijon leur apportait trois fois par semaine.

Ils avaient de l'eau propre pour faire leur boisson (tisane) et un ruisseau pour faire leur lessive. Les feuillées étaient dehors camouflées par un treillage en noisetier. A l'intérieur des baraques, ils se servaient de l'inévitable seau en zinc. Ils travaillaient très bien l'osier et souvent le soir ils faisaient des paniers ou en retapaient pour le compte des paysans qui les payaient en cigarettes. Ils ne cherchaient pas à s'évader et de ce côté là nous étions tranquilles.

Nous étions logés dans le grenier qui se trouvait au-dessus du kommando : une salle et une véranda pour prendre nos repas que nous cuisinait un soldat français. Nous étions au prêt-à-manger, c'est-à-dire que nous prenions notre viande chez un boucher qui se faisait rembourser par l'intendance, et nous achetions nos légumes avec l'argent que nous versait le chef-comptable de la compagnie. Le vin nous était livré mensuellement de la même façon.

Nous avions comme armement des fusils Lebel pour les hommes et un pistolet-mitrailleur pour moi. Ces fusils avaient été repris à l'armée allemande qui nous les avait confisqués en 40 pour en armer nos gardiens. Juste retour des choses.

Dans le ruisseau il y avait beaucoup de poissons, les gardiens les capturaient pour notre soupe d'une manière assez illégale. Apercevant un de ces gros hôtus à fleur d'eau, ils le tiraient au fusil. Quelques fois nous chassions les sangliers qui venaient jusque dans les champs de betteraves chercher leur nourriture, mais nous ne pûmes jamais en abattre un, ils étaient trop malins.

N'ayant jamais fait usage de mon pistolet-mitrailleur, je décidais un jour de l'essayer. Je choisis un gros chène comme cible. Après avoir bien ajusté mon chargeur j'appuyais sur la détente... Au lieu de la rafale escomptée, un seul coup partit. Incident de tir, pensais-je, je retirais le chargeur, il était vide, et je n'en avais point d'autre ! Mon prédécesseur l'avait vidé ne me laissant que la dernière cartouche.

J'ai passé dans ce « stalag » un agréable mois d'octobre, très ensoleillé. Puis la démobilisation demandée arriva, et la vie civile me reprit.

AYMONIN Jean,

377^e Cie de Garde P.G.

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Prière de joindre 10.00 F en timbres-poste
pour FRAIS. Merci.

Un train de prisonniers

Il y a un an environ j'ai fait paraître ici-même un poème écrit par notre cher Albert BIHLER, il avait comme titre : « Pérouse - Territoire de Belfort ». Pérouse était le lieu de sa capture.

En introduction j'écrivais : « ...Avec l'autorisation de son épouse, je vais de temps en temps, reproduire quelques-unes de ses poésies, en suivant l'ordre chronologique ».

Celle d'aujourd'hui est intitulée : « Un train de prisonniers ».

Beaucoup d'entre nous ont connu le martyr enduré dans ces sinistres wagons ! Pour moi et les camarades qui ont fait le même trajet : Aix-la-Chapelle-Bremervorde, ce fut un véritable supplice : 3 jours et 3 nuits à 65 dans un wagon qui avait contenu de la chaux !

UN TRAIN DE PRISONNIERS

Un train de prisonniers roule dans ma mémoire

Le soleil d'été dardait ses rayons dorés

Dans des wagons à bestiaux nous étions entassés
Assoiffés, affamés, nous avions perdu tout espoir.

Les voyages — dit-on — forment la jeunesse

Notre jeunesse qu'était-elle devenue ?

Il nous fallait regarder la vérité toute nue

Et refouler bien fort nos larmes de tristesse.

Nous étions jeunes et en ces jours de juin

Nous aurions préféré nous rouler dans le foin.

Nous subissions les malheurs de la guerre

Et sur nous déferlaient les hordes de Hitler.

Que faire armés de vieux mousquetons
Qui avaient en quatorze connu leur heure de gloire ?
Nous ne savions pas où nous allions
Un train de prisonniers roule dans ma mémoire.

Quarante hommes... Huit chevaux

Les wagons de la victoire...

Mais nous pauvres troupeaux

Un train de prisonniers roule dans ma mémoire.

Pendant cinq années de celles qui ont fait l'histoire

Une bien triste histoire que nous ne pourrions oublier

Ce n'est pas drôle la vie des pauvres exilés

Un train de prisonniers roule dans ma mémoire.

Chacun à notre tour nous respirions un peu d'air frais

Bouclés dans nos wagons nous broyions du noir

Que sont-ils devenus tous ceux qui nous aimaient ?

Un train de prisonnier roule dans ma mémoire.

Depuis déjà de longues années

Plus de trente fois est revenu l'été

Mais parfois seul dans le soir

Un train de prisonniers roule dans ma mémoire.

A la fin de la « drôle de guerre » — fin avril 1940 — à Chauny (Aisne), une jeune dame — amie — un peu cartomancienne, m'avait fait plusieurs prédictions qui se sont réalisées. 1) Mort prochaine d'un ami d'enfance. Henri a été tué peu après dans un accident d'aviation. 2) Je devais, sous peu, faire un long voyage en bateau ; hésitation de la personne, elle a rectifié en m'annonçant que ce déplacement se ferait partie à pied partie en chemin de fer !

Je me souviens que sur le moment je mettais fortement en doute les talents de cette jeune passionnée de « tarots ».

Par mon récit vous savez que la première prédiction a été, hélas, VERIDIQUE.

La seconde a vu sa réalisation le 29 mai au soir dans la « chaudière lilloise »... pénible marche de Lille à Aix-la-Chapelle. Dans cette dernière ville à 3 heures du matin le rapide embarquement a eu lieu.

Effectivement certains de nos camarades ont remonté le Rhin en péniches !

Souvent dans ma tête reviennent ces douloureuses journées.

BIZARRE... tout de même.

P. DUCLOUX.
23593 X B.

TRANSACTIONS
IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
ASSURANCES CREDIT
AGENCE IMMOBILIERE

BASTIAISE

CABINET Pierre MARTELLI

41, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA

Téléphone : 95 31 38 02

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION :

Pour achats et ventes d'appartements - Terrains à bâtir - Villas - Propriétés agricoles - Prêts immobiliers - Locations, etc...

COURRIER DE L'AMICALE

par Robert VERBA.

Abbé MILLELIRI Paul, 20169 Bonifacio.
FOUSSARD Maurice, 2, rue Neuve, Berchères-les-Pierres, 28630 Chartres.

GRESSEL Emile, 44, rue Bayon, 75017 Paris.
DENIS André, 3, rue de Tocqueville, 87000 Limoges.

BOULO Jean, 2, rue Prosper Proux, 35200 Rennes, qui a, en même temps, la tristesse de nous apprendre que le 26 décembre 1985 avaient lieu les obsèques de notre ami l'Abbé CAVEAU, en Maine-et-Loire. Ancien X B, il était curé près d'Angers, Président du Lion d'Angers et membre du bureau départemental. C'était un ami dont la disparition nous touche beaucoup. Toutes nos condoléances à ses proches.

Père THEVENON Georges, 2, Place du 11-Novembre, 88330 Meyzieu.

GAUVIN Lucrèce, 38, r. Maxime Gorki, 18100 Vierzon.
DURAFFOUR G., 3, rue Auguste Moquet, 75016 Paris.

DIDIER Robert, Champigny-les-Lango, 52200 Langres.
LANGELIER R., 8, rue Lallier, 75009 Paris.

VAILLY Pierre, 18, rue de l'Épargne, 88000 Epinal.
BERKOWICZ Bernard, 5, rue de la Reine Hortense, 88320 Saint-Leu-La-Forêt.

MATHIEU André, 1, rue des Capucines, 88240 Bains-Bains, qui ajoute : « Je pense que notre journal donne du courage, surtout à ceux qui, comme moi, sont devenus seuls pour finir leurs vieux jours ».

Notre amitié est et restera indestructible, cher vieil André, et c'est elle qui, au travers de notre Lien, réchauffe notre cœur.

ERNEWEIN Joseph, 4, rue des Louvières, 51300 Vitry-le-François.

MARTIN Maurice, Rés. Jones, Esc. D., rue des Jones, 88000 Poitiers.

GALMICHE René, 4, rue de l'Église, 90200 Giromagny.
DELAGNES Henri, 13, rue Cambon, 92250 La Garenne-Colombes.

MENIER Gaston, 122, rue des Bourguignons, 92600 Asnières.

PERSONNE Léon, 13, rue du Vieux Port, 19260 Treignac.

PROT Jean, Saint-Georges-de-Poisieux, 18200 Saint-Amand-Montrond.

L'Abbé LAPEYRE Elie, Curé de Castetis, 64300 Orthez.
Mme A. COMBES, 26, rue des chênes Lièges, 33000 Bordeaux. C'est nous, Chère Amie, qui vous renouvelons nos remerciements pour votre fidélité au souvenir de votre mari et à notre Amicale.

NOISLUX Georges, 98, rue Bobillot, 75013 Paris.
VIALARD Lucien, 136, rue Championnet, 75018 Paris.
VANEY Robert, Guillerie, Corvées-sur-Yys, 28240 La Loupe.

JACQUET Paul, 53, rue Thiers, 51100 Reims.
GAUTHIER Raymond, Arimenil, 88220 Xertigny.

PIFFAULT C., 82, rue de l'Égalité, 93260 Les Lilas.
KAUFFMANN André, 7, Impasse des Bergaudons, 49160 Longue.

HELGEN Arnold, 7, rue de Tunis, 68100 Mulhouse.
CHARPENEL Lucien, Les Auzières, 26770 Taulignan.

DUNAND Benoît, 6, Allée des Roses, 69310 Pierre-Bénite.

MAGIS Firmin, 14, rue de Tohogne, 5490 Bomal.
L'Abbé PETIT René, Curé de Saint-Germain, 70200 Lure.

SORET Jean, 151, rue de la Libération, 76910 Criel-sur-Mer.

CHAUVEAU Albert, 1, rue du Château, 53160 Bais.
NASSOY Jean, 3, Square Mantegna, 37000 Tours.

FOULON C., 43, rue Jean-Moulin, Houzonville.
BRION Jean, 130, Av. Jean-Jaurès, 33520 Bruges.

PERALTA Louis, Mazerolles, 11240 Belvèze.
POMCHEVAL Albert, 11, rue Eléonor Daufrec, 50200 Coutances.

CHARAMEL Charles, l'Abergement de Cuisery, 71290 Cuisery.

STEVENET, 4, Bd François Albert, 86000 Poitiers.
BRUN Aimé, 6 A, rue des Canaques, 13007 Marseille.

BLIN Jean-Louis, 9, Bd de Scarpone, 54000 Nancy.
CLOTTE Charles, 9, Allée Maurice Ravel, La Ronceray 72100 Le Mans.

BEGUE Jean, 9, rue Fresnel, 75116 Paris.

MALLET Serge, 53, rue du Docteur Louis Babin, 91290 Saint-Germain-lès-Arpaçon, qui envoie par la même occasion ses amitiés aux époux LE BONNIEC Yves.

PORTALIER Louis, Route de Fleury, 42190 Charlieu.

CHARTIER Emile, 44, rue du Petit Saint-Mars, 91150 Etampes.

PION Marcel, La Fréville, 77320 La Ferté-Gaucher.
RAFFIN Edmond, 28, rue C. Angelier, Montjay, 73000 Chambéry.

SEVESTRE Henri, Chantareine, 77510 Rebais.
CHIPAUX Edmond, 372, rue Saint-Grévin, 60700 Sacy-le-Grand.

CASSANT Roger, Vitarelle, 47110 Ste-Livrade.
MEDARD J., 21, Av. Paul Chaudron, 51200 Epernay.

NOGIER Léon, Le Fez Vinezac, 07110 Largentière.
MATEO Ginès, « Les Cigalons », Route de Nîmes, 30300 Beaucaire.

MARTEL René, Saint-Barthélémy, 49800 Trélazé, qui transmet aussi ses vœux aux anciens du 605.

TRINQUET Fernand, Maison de retraite de la Presse Mutuelle, rue de la Vallée, 91610 Ballancourt, qui annonce ses 85 ans pour 1986 et qui écrit : « Le Lien me rappelle des souvenirs, bons et aussi des mauvais, du temps où j'étais à Hambourg et au camp de Sandbostel et de Schleswig pendant 23 mois », et signe : Le papa Trinquet.

Toute l'Amicale te souhaite un bon anniversaire, Cher Papa Trinquet, bonne santé, longue vie et bonne retraite.

GRAS Léon, 679, rue Roger Salengro, 02230 Fresnoy-le-Grand, espère toujours recevoir des nouvelles de ses anciens camarades de captivité qui étaient au V B avec lui. Il possède toujours la photo de Roger MOREL, récemment décédé et également celle de ALAUX Roger, à qui il présente ses vœux.

PETIT André, 38, Av. Clémenceau, 51100 Reims.

REIN Roger, 99, Bd Auguste Blanqui, 75013 Paris.
PANIZZA Charles, 11, rue Nicolas Nicole, 25000 Besançon.

Abbé BOUDET Louis, Mécacq, 64410 Arzacq Arraziquet.

COLOMB Roger, 16, rue Bosquet du Parc, 45760 Boigny-sur-Bionne.

DIDION Jean, 6, rue G. Boussinesq, 51100 Reims, qui transmet ses meilleurs vœux, principalement aux anciens de la Postbaracke.

DANZANVILLIERS J., 26, r. Montaigne, 35100 Rennes.
MARCHAL François, 18, rue Jarménil, 88510 Eloyes.

PINLON Max, 33, rue Jean-St-Marc, « Clair-Bois », 33260 La Teste.

POINTIER Léon, 6, Impasse Bourly, Chantill, 30100 Alès.

ARDONCEAU Roger, 5, Square Yves du Manoir, 91300 Massy.

LANGEVIN Joseph, 1, Chemin de Presles, 94410 Saint-Maurice.

SOLANS Adrien, 16, rue du Gl Mainvielle, 65200 Bagnères-de-Bigorre, qui renouvelle ses vœux à l'ami Henri PERRON (Chambre 147), à Delphine et Mario d'Aix) et à tous les copains du Waldho.

JAROUSSAT Lucien, Abloux-Saint-Gilles, 36170 Saint-Benoît-du-Sault.

LE POIVRE Marcel, Allée Le Mercie, 14100 Lisieux.

RODRIGUEZ Gilbert, 9, Impasse des Marsouins, 34250 Palavas-les-Flots.

NAPPEZ Michel, 15, rue Leclerc, 25140 Charquemont, qui n'oublie pas tous les copains de Neumunster.

CUVIER Fernand, 3, rue Alexandre, 54170 Colombey-Belles.

HUCK Jean, 24, Allée des Pommiers, 93110 Rony-sous-Bois.

BOUISSET Daniel, 1, Guskitan, Allées Paulmy, 64100 Bayonne.

Abbé BRISMONTIER Maurice, 3, rue de Joyeuse, 76000 Rouen.

HISLEN Jean, 96, Grande Rue, 52800 Nogent-en-Bassigny.

DEMICHEL Albert, Facteur P.T.T., 42840 Montagny.
NARMORD Etienne, 20, rue Paul Doumer, 95520 Osny.

BLEY Elise, 19, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

AUTHIER G., 75, Bd Jules Simon, 33100 Bordeaux-Bastide.

LENOIR Robert, 7, rue du Petit Bretigny, Breux-Jouy, 91650 Ereuillet.

DURY Pierre, Faulin Grury, 71760 Issy-L'Évêque.

Mme DINE-HUBEAT, Midrevaux, 88300 Neufchâteau, qui ajoute : « Que l'Amicale reçoive toutes mes tristes pensées depuis le décès de mon cher mari ».

Nous sommes de tout cœur avec vous, Chère Amie, et nos pensées rejoignent les vôtres quand nous pensons à tous ceux qui nous ont quittés.

FEUILLET Laurent, 115, Cité Laffarge, 07220 Viviers.
GUY Maurice, 11, Bd des États-Unis, 69008 Lyon.

CUISINIER Fernand, Val Heureuse, Mazères-Lezons, 64110 Jurançon.

BLANC André, Babliac, Rosières, 07266 Joyeuse.
THIRION Jean, 60, Av. de la Plage, 70170 Port-sur-Saône.

GRANIER Jules, Chavagnac-Gagnières 30160 Bes-sèges.

SISTERNE René, 9, rue de Paris, 69470 Cours-la-Ville.
JEAN Pierre, Le Daudet, 2. BT. J3, n° 209, 30600 Vauvert.

CASTIGNEROL Henri, Rizaucourt 52330 Colombey-les-Deux-Eglises.

Mme CADENEL Marie-Rose, Charmettes, A.2, Avenue P. Solari, 13090 Aix-en-Provence.

COURGEY Paul, Velars-sur-Duché, 21370 Plombières-les-Dijon, à qui nous souhaitons un bon rétablissement pour son épouse.

SOYEUX Roger, Lislet, 02340 Montcornet, qui transmet son bon souvenir à tous les camarades qu'il a connus, en particulier à ceux de Speichingen et à l'Abbé CHAM-BRILLON.

POUDEVIGNE Jean, Pradons, 07120 Ruoms.

WARNESSON, Ballay 08400 Vouziers.

LAIME Albert, 5, rue de l'Abattoir, 68330 Huingue.

DEMONGEOT Marcel, 5, rue Charles Cros, 86100 Châtellerauld.

FLIPEAU Gabriel, 31, Bd Jacques Monod, 06110 Le Cannet.

Mme Vve GALTIER Blanche, 48, rue Paul Bert, 92150 Suresnes.

GI BRUNET Pierre, 13, rue Banes, 92190 Meudon.

ALLAIN Jacques, 1, rue du Vieux Château, Le Suchet, 27200 Vernon.

FRANCESCHI Joseph, Cagnano-Suare (Hte-Corse), 20228 Luri.

AVRIL Raymond, 38, Cours de la République, 85400 Luçon.

POMME Jean-Baptiste, rue C.-F. Pommies-Barzun, 64530 Pontacq.

LASSIDOUET Louis, 14, Cours de la République, 33470 Gujan-Mestras.

ZABALZA Marc, 36, rue Louis Bréguet, Pont-de-la-Maye, 33700 Villenave-d'Ornon.

GAMBLIN Maurice, 3, rue Kervaquet, 44490 Le Croisic.
ALBRAUD E., 7, r. du Gout, 78690 Les Essarts-Le Roi.

LE GOLIEFF Marcel, 27, rue du Bel Air, 56000 Vannes, qui n'oublie pas d'envoyer son meilleur souvenir aux anciens de Hechingen et de Zimmern.

FROUMENTIN Julien, Quartier de Asselinhose, Valliquerville, 76190 Yvetot, du kdo de Munchenrente, annonce à ses anciens copains qu'il est grand-père d'un petit garçon prénommé Maximilien, né le 26 avril 1985.

DEMAREST Jean, 10, Impasse de la Grive, 17137 Nieul-sur-Mer, auprès de qui nous nous excusons de ne pas avoir accusé réception de son chèque de l'année dernière, ce que nous faisons maintenant en le remerciant encore une fois pour ses dons à notre Caisse de Secours.

Encore merci, cher ami, pour ta générosité.

CHAPON Henri, 30, rue des Fosses Lary, 77132 Larchant, dont nous transmettons les bons vœux de guérison à notre vieil ami PERRON, ainsi qu'à tous nos amis des stalags. Nous regrettons beaucoup la coïncidence qui ne te permet pas d'assister à notre Assemblée Générale, mais on ne peut être partout à la fois!

DELAHAYE Gilbert, 17, Av. du Maréchal Foch, 76390 Aumale, qui fête l'anniversaire de ses petits jumeaux (5 ans).

MARGOTTET Emile, 12, rue des Ecoles, Caillouet-Crépigny, 02300 Chauny.

RIGAUDIERE Raymond, « Laubénie », 2, rue des Paquerettes, 88800 Vittel.

RIFLE, 5, rue Victor Berthelot, 10120 Saint-André-des-Vergers.

LERT Edouard, Le Courreau, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.

THIRIET Raymond, Vemenil 88600 Bruyères.

ROUILLARD René, 15, Av. Gambetta, 41000 Blois.

JOUAN Félix, Résidence Saint-Marc, 155, rue de Verdun, 29200 Brest.

RIVET L., Veuil, 36600 Valençay.

LAUIGNE Henri, 07170 Villeneuve-de-Berg, qui adresse aussi son plus profond souvenir à tous ceux de l'hôpital de Sandbostel où il travaillait au service oto-rhino.

Mme Vve GENIN Thérèse, 3, rue des Camusots, 88320 Lamarche, qui, au nom de son cher mari André, décédé il y a trois ans, veut garder le contact avec tous ses anciens amis qui ont partagé avec lui les longues années de captivité.

AUBERT Marcel, 54 bis, rue Gl Koenig, 60000 Beauvais.

DE ROECK Georges, 39, Allée Duplex, 93190 Livry-Gargan.

MARX Yvan, 31, rue de la Gare, Niherne, 36250 Saint-Maur, ajoute à ses vœux ceux destinés aux camarades MAIGNAN, SITTERLIN, THIRION, PONTANA, etc...

AUBRY René, 11, rue du Docteur Liébault, 54115 Favières.

TRIPET Jean, 8, rue François Coppée, 75015 Paris.

ROBAGLIA Paul, 70, rue Foch, 20000 Ajaccio.

QUINTON René, 42, rue Côte-Saint-Louis, 92380 Garches.

GAUDRON Lucien, 9-11, rue Messidor, 75012 Paris.
VANNOYE Pierre, Résidence de La Lys, 116, rue de Dunkerque, 59280 Armentières.

TRAINEL Clément, Outtersteene, 59270 Bailleul.

GUINET Louis, 1, Place du Plâtre, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.

BERTRAND Benoît, 42210 Saint-Laurent-La-Conche. Toujours un grand merci pour notre C.S. à nos amis :

DUMAY Maurice, 27, rue Maryse Bastié, 78300 Poissy.

PINEAU Pierre, 6, rue de Champagne, 92160 Antony.

AUBEL Henry, Le Tonnier, 83136 Forcalqueiret.

GENET Pierre, 94410 Saint-Maurice.

RACINE Marcel, Gapermes, 80150 Crécy-en-Ponthieu, qui nous écrit avoir fait 22 mois de sana en plus des 5 ans de captivité...

Il y a malheureusement des cas comme le tien, mon cher Marcel, et on ne peut guère les oublier. Le tout est d'avoir gardé le moral et d'avoir pu te réadapter. Nous te souhaitons bonne santé, et tiens bien le coup!

VOISIN Raymond, l'Imbretière, l'Aiguillon-sur-Vie, 85220 Coex.

FOURCASSIN Lucien, Laroque, 33410 Cadillac, qui ajoute ses bons vœux à FISSE Henri, à Bourg-sur-Gironde.

HAHAN Marcel, 2, rue des Groix-Pironnes, 85400 Luçon, qui nous donne de bonnes nouvelles de Raymond AVRIL et Auguste PINEAU mais a égaré l'adresse de Paul LAMERAND, du 22008 de Chuveningen, curé de Wambrechies, en maison de repos près de cette ville.

BERNAT Roger, 8, rue Lebon, 12000 Rodez.

FOURMONT Charles, 30, rue Belgrand, 75020 Paris.

MOLLET André, 393, rue de Landrecies, 59400 Cambrai.

PIALLE Jean, 251, Bd Pasteur, 59500 Douai.

PILLIERE Germain, Route de Vives, 10390 Clercy-Sud.

VAGANAY Pierre, 5, rue du 11-Novembre, Loire-sur-Rhône, 69700 Givors.

FRELIN Lucien, 5, Bd Renouvier, 34000 Montpellier.

DEMEILLERS Jean, 2, r. Louis Bouilhet, 76000 Rouen.

Notre ami **LEBAT R.**, Gigny, 89160 Ancy-le-Franc, a bien des malheurs en ce moment : il nous écrit n'avoir plus qu'une jambe et l'on comprend qu'il ait du mal à se déplacer. Comme il le dit, il lui faudrait 20 ans de moins car il atteint ses 85 ans. De plus sa femme se décalcifie et est inopérable.

Tout cela est bien tragique mais heureusement pour eux, ils ont des enfants dévoués qui leur viennent en aide.

Félicitations aux enfants et bon moral à tous, c'est ce que nous souhaitons de tout cœur.

Notre ami **LECOURT Jean**, La Métrie à Vaucé, 53300 Ambrières-les-Vallées, nous prie de transmettre son meilleur souvenir par l'intermédiaire du Lien aux anciens du VB et aux copains du Vaucluse, Ille-et-Vilaine et Manche.

Nous venons de recevoir un chèque de Mme Veuve **Roger QUINTON**, 16, rue du Fourneau, 45130 Mung-sur-Loire, qui nous écrit : « Mon mari, décédé à l'âge de 71 ans, aimait beaucoup lire Le Lien et en souvenir je vous prie de bien vouloir continuer à me l'adresser ».

Nous vous transmettons à nouveau nos plus vives condoléances, Chère Amie, et vous remercions infiniment pour notre Caisse de Secours.

Merci également à nos amis :

LELANDAIS, Périères, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives.

FARMIN Thomas, 28, rue Paul Doumer, 21110 Genlis.

ROUE Théophile, « Le Corail », 88, Av. Louis Castillon, 83600 Saint-Aygulf.

BRUN M., « Pont Royal », 84, Av. Henri Matisse, 06140 Vençe.

LORION Roger, Saint-Benoît-sur-Seine, 10600 Chappelle-Saint-Luc.

DUVAL, 52, rue de la Fosse aux Moines, 95230 Soissy-sous-Montmorency.

CARATY, 12, rue Alexis Momeyrol, Préfailles, 44770 La Plaine-sur-Mer.

Mme **Odette NEVEU**, 40, rue Lesueur, 76600 Le Havre, qui écrit : « Je tiens beaucoup à la lecture du Lien en mémoire de mon cher mari Eugène ».

Merci aussi à Mme **PAPEREAU**, 47200 Marmande, qui se dévoue, à la place de son époux très occupé, pour faire son courrier.

RACARY R., 62, Av. Claude Sommer, 95250 Beauchamps, nous adresse ces quelques mots : « Si physiquement je n'apparais pas à vos diverses réunions, mes pensées sont toujours auprès des anciens P.G. et je participe à leur vie grâce au Lien ».

Notre ami **Pierre SPIRAL**, Villa « Lou Chabotou », 448, Chemin du Hameau du Plan Sarrain, Mouans-Sartoux 06550 La Roquette-sur-Siagne, avait l'intention de nous rendre visite mais un accident malencontreux survenu à son épouse l'en a empêché : elle s'est fracturé le pied en tombant, et à ce jour n'est pas encore complètement remise.

Nous souhaitons que lorsqu'elle lira ces lignes elle remarquera normalement, et que bientôt nous aurons sa visite avec son époux. En attendant merci pour notre Caisse de Secours.

Nous répondons à notre ami **LEFEBVRE Roger**, 119, rue Emile Gabory, 85000 La Roche-sur-Yon, qui nous reproche de faire notre Assemblée Générale à Paris, occasionnant des frais représentant la moitié de sa retraite pour un séjour de 24 heures.

Comment faire autrement, Cher Ami, Paris est la capitale et notre Assemblée Générale n'a lieu qu'une fois par an. Alors, la faire dans la région du Nord ? de l'Est ? etc... Que diront nos amis dont l'éloignement s'en trouverait encore accru ? Comment privilégier les uns sans défavoriser les autres ? C'est un vrai problème et s'il a une idée à nous soumettre nous l'étudierons avec attention. En ce qui concerne le repas qu'il estime onéreux, nous n'y pouvons rien et, à l'encontre de ce qu'il s' imagine, notre Assemblée reçoit 80 % d'adhérents demeurant en province qui, tant qu'à se déplacer, préfèrent se réunir dans un endroit agréable pour fêter leurs retrouvailles une fois par an, et en même temps revoir Paris.

Ceci dit, Cher Roger, si nous pouvons faire quelque chose qui l'arrangerait, tu peux compter sur nous.

Toujours merci à nos amis :

RAMMAERT Joseph, Berluvières, 10160 Aix-en-Othe.

PROT Jean, St-Georges-de-Poisieux, 18200 Amand-Montrond.

LECLERC René, 17, rue Gaspard Chaumette, 58000 Nevers.

HOUOT Pierre, 13, rue du 31^e B.C.P., 88430 Corcieux.

VIDAL Roger, rue de l'Artisanat, 81300 Graulhet.

RAMPILLON Robert, 70, Bd Foch, 49000 Angers.

LECLERC Gaston, 93, route Nationale, 59152 Chereng.

LACHENAL A., Petit Beauregard, 78170 La Celle-Saint-Cloud.

Sois assuré, cher **VALENTINI Augustin**, 5, rue du Marché, 20200 Bastia, ta cotisation nous est bien parvenue, ainsi que celle de nombreux amis que nous ne

pouvons tous citer par manque de place, et que nous remercions pour leur fidélité, comme nous le faisons pour toi.

Tu n'es pas le seul à déplorer la retraite, combien méritée, de notre ami PERRON, et si ta carte de vacances à Venise n'est pas parue sur notre journal, c'est probablement que nous étions nous-mêmes en villégiature. En échange et pour réparer notre faute que tu voudras bien nous pardonner, Cher **LOISSY Alfred**, 63, rue de la République, 95100 Argenteuil, nous faisons paraître tes regrets auprès de tous tes amis qui sont aussi les nôtres.

L'épouse de notre ami **BERNAT Roger**, 8, rue Lebon, 12000 Rodez, nous écrit les lignes suivantes : « Je tiens à vous dire combien nous avons goûté, mon mari (ancien du Stalag XB) et moi-même, la poésie pleine d'humour signée « R.K. » parue dans Le Lien de janvier. Nous regrettons de ne pas avoir l'adresse de l'auteur dudit poème pour lui dire combien ses réflexions sont justes et répondent exactement à nos sentiments. Nous mêmes faisons partie d'un groupe « d'anciens du 3^e âge »... nous n'en sommes pas plus jeunes pour cela hélas, mais rester en dehors nous paraît être un refus de la vieillesse... la non coupure d'avec la vie qui fut la nôtre jusqu'à ce jour ».

Voilà, vos félicitations sont transmises, chers amis. **Toujours merci pour notre Caisse de Secours à nos amis :**

SARTORIO, 72, rue Etienne Dolet, 93140 Bondy.

DAMOUR Edouard, 88, rue du Père, Périgny, La Rochelle.

LELONG André, Courtelon, 10130 Evry-le-Châtel.

DOUCET Raymond, Foyer Logement, Chambre 24, Boulevard Max Dormoy, 19100 Brive, qui malgré sa

tatigue n'en continue pas moins ses visites auprès des anciens P.G. et grands malades de l'hôpital.

Nous ajoutons nos félicitations pour la médaille qu'il vient de recevoir en remerciement de son dévouement.

DUVAL R., 52, rue de Fosse Moines, Montmorency, 95230 Soissy-sous-Montmorency.

LEVEAU Marcel, 39, Allée des Ormes, 94170 La Perreux.

CUVIER Jean, 14, Grande Rue Notre Dame, 76270 Neufchâtel-en-Bray.

LASSIDOUET Louis, 14, Cours de la République, 33470 Gujan-Mestras.

BRUNET Pierre, 13, rue Banes, 92190 Meudon.

GUINCAIL, Le Godais Trihan, Route de Rennes, 53940 Saint-Berthevin.

RIBET Jules, 63, rue de la République, 31800 Saint-Gaudens, qui est heureux d'avoir effectué son pèlerinage à Sandbostel avec l'ami DUCLOUX.

CARNET NOIR

Nous avons la tristesse d'apprendre le décès de Mme BAMERT, épouse de notre ami Jacques (Stalag VB).

A toute la famille nous adressons nos plus vives condoléances.

Notre ami **TOURNAYRE André**, 20200 Bastia, nous a quittés définitivement.

Nous partageons la peine de toute sa famille et lui transmettons nos condoléances émues.

C'est seulement aujourd'hui que nous apprenons la disparition de notre ami **RENOUX Georges**, 86000 Poitiers, dans sa 74^e année.

Que ses proches acceptent nos plus sincères condoléances.

Mme **HUET** a le regret de nous faire part du décès de son mari Maurice, survenu le 17-12-85, dans sa 83^e année.

Nous prenons part à son chagrin et lui adressons nos condoléances attristées.

Nous renouvelons nos condoléances à Mme **SORIN Henri**, 6, Quai Moncouso, 44000 Nantes, suite au décès de son époux notre ami Henri.

Nous souhaitons qu'elle surmonte son chagrin et qu'elle sache que nous le partageons.

Nous apprenons avec tristesse, par notre ami **REAU A.**, Clessé, 79350 Chiché, le décès de notre camarade **BERTAUX Xavier**, Brétignolle, 79140 Cerizay. Il était célibataire et faisait partie des X.

A sa famille, à ses proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.

C'est avec peine que nous venons d'apprendre le décès de Mme **Marcelle DRULIOLLE**, épouse de notre ami Joseph, ancien du Stalag XB et demeurant aux « Gouttettes » 19700 Seilhac.

Nous prenons part à son chagrin et lui transmettons ainsi qu'à toute sa famille, nos condoléances attristées.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS VB-XABC.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Date de naissance :

Immatriculé au Stalag sous le N°

Kommando

Fait à, le

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE VB-XABC, 46, rue de Londres, 75008 Paris. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 30 F par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal : Paris 4841-48 D..

UNE DATE A RETENIR

DIMANCHE 8 JUIN

12 heures

DEJEUNER A « L'OPERA - PROVENCE »

Avant les vacances, venez nombreux vous retrouver entre amis P.G. !

N'oubliez pas, chacun de vous est ATTENDU !

SOLUTION DES MOTS CROISES N° 419

HORIZONTALEMENT :

I. - Pansement. — II. - Avoisinée. — III. - Roulerait. — IV. - Traire. - Ga. — V. - A.T. - Ci. - Ben. — VI. - Gelons. - Ri. — VII. - Eusse. — VIII. - Usée. - Aile. — IX. - Réassurer.

VERTICALEMENT :

1. - Partageur. — 2. - Avorteuse. — 3. - Noua. - Lsea. — 4. - Silicose. — 5. - Esérine. — 6. - Mire. - Au. — 7. - E.N.A. - Tir. — 8. - Neiger. - Lé. — 9. - Tétaniser.

N° de commission paritaire : 786 D 73

Dépôt légal 2^e trimestre 1986

Cotisation annuelle : 50 F donnant droit à l'abonnement annuel du journal

Le Gérant : ROCHEREAU.

IMPRIMERIE J. ROMAIN - 79110 CHEF-BOUTONNE